

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA CITÉ. Dossier préparé par Liliane AMOUDRUZ

Commençons par un constat d'ordre général : nous vivons dans une société :

- qui a perdu ses repères.
- où il y a de plus en plus d'associations : en France, on est passé de 20 000 nouvelles associations par an avant 1970 à plus de 60 000 à la fin des années 1990, soit 160 nouvelles associations par jour !

Elles commencent à abonder après le premier choc pétrolier (1973) avec la fin des 30 glorieuses et la montée des libéralismes.

**La perte des repères pousse-t-elle à la création de structures de substitution ?
Quel est le rôle des associations dans la cité ?**

L'État et les régions se sont intéressés à cette situation, pensant y trouver de nouveaux rouages et des remèdes à certains problèmes de société.



I - LA PERTE DES REPERES :

I - Historique de l'évolution des liens qui ont constitué nos sociétés :

Le lien "fusion/émotion" « Le lien premier des groupes humains est la communauté, enfermement ethnique et culturel qui se réfère à une puissance immanente, « relativement fermé, hiérarchisé et lié par le même territoire, la même ethnie, le même sang, la même genèse, les mêmes règles héritées, la même croyance en l'ordre naturel »

Cette exaltation fondée sur le territoire, le sang, l'ethnie et la race sera récupérée plus tard par la propagande nazie ...» I.

Le lien "en rayons" converge vers un centre, l'État, représentant l'intérêt général, tel que le définissait Le Chapelier en 1791 : « Désormais, il n'y a plus face à face que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général ; il n'est plus permis à personne d'aspirer à un intérêt intermédiaire » (interdiction des jurandes maîtrises et corporations, mais aussi de toute coalition et toute forme d'association particulière.)

C'est la fin des "sociétés de pensée" qui ont contribué au déclenchement de la Révolution mais qui sont devenues « dangereuses une fois la Révolution terminée » (Le Chapelier).

On évolue vers des **réseaux horizontaux** (associations) à travers l'idée d'un contrat qui lierait des individus les uns aux autres tout en leur assurant une plus grande liberté.

La liberté d'association est la conquête d'une liberté, un moyen de libération individuelle. Elle est une construction volontaire, et de ce fait dépasse les autres appartenances : statut social, professionnel, lieu de naissance, héritage religieux ou spirituel.

Rappel :

- 1864 : fin du Second Empire abolition du délit de coalition
- 1867 : droit de se réunir en coopératives
- 1881 : liberté de la presse
- 1884 : liberté de se réunir en syndicats
- **1er juillet 1901 : liberté d'association.**

2 - Le vertige de la liberté :

Cette évolution génère une **richesse de choix inégalée dans l'histoire du monde.**

Pour ceux qui le souhaitent et en voient l'intérêt, toutes les portes se sont ouvertes. Il n'y a, légalement, plus d'interdits ni de *numerus clausus*.

L'individu qui en profite peut utiliser tous ses droits pour se défendre, se cultiver, rencontrer des gens qui ont les mêmes intérêts que lui, AGIR SUR LA SOCIÉTÉ - grâce aux lois républicaines. (*N'oublions jamais que ce n'est pas partout comme ça*)

En ce sens, on peut dire que la liberté d'association contribue - avec toutes les autres transformations du monde - à MODIFIER ET TRANSFORMER LES INDIVIDUS.

Mais cette évolution génère aussi une **quête identitaire** douloureuse. L'être humain libéré de ses contraintes et obligé à des choix personnels peut se trouver en grand désarroi. « *Qui me dira ce que je dois faire ? Comment je dois me comporter ? Ce qui est bien et ce qui est mal ?* »

D'où le **recours aux médias** :

« *Là au moins je trouve des modèles, des groupes de références, des exemples de situations.* »

Or, **le media, c'est le message.**

Cela veut dire que selon que l'usager s'adresse à la télé, aux jeux vidéo, à la radio, à la presse, à internet, les informations, les distractions, donc les valeurs véhiculées ne seront pas les mêmes.

Si le consommateur est cultivé, s'il a déjà des repères, ils dicteront ses choix.

Il lira des articles de fond, choisira ses émissions de télé, écouterait plutôt la radio, se servira d'internet comme d'un outil et non d'un gadget.

S'il n'a pas de repères, il ne sait même pas ce qui lui manque. Il ira à ce qu'il peut comprendre ou qui lui fait plaisir : des images, violentes, sentimentales ou pornographiques, une musique brutale ou sirupeuse, des jeux vidéo qui lui permettent de participer à des poursuites, des meurtres ou des massacres. Son horizon mental sera de plus en plus confus, sa pensée de moins en moins structurée, son désarroi de plus en plus grand.

Les chaînes de télévision qui sont des entreprises commerciales, veulent vendre de la publicité. Les fabricants de jeux veulent écouler leurs stocks et passer au produit suivant. Il leur faut beaucoup de spectateurs et de consommateurs, ils s'adresseront donc au plus grand nombre et pour cela éviteront tout ce qui peut rebuter. Cette politique de masse ne fera qu'accroître la solitude de l'individu livré à lui-même !

La société participe de ce même désarroi. **Un agrégat d'individus déboussolés** ne propose pas d'interlocuteurs à un gouvernement si bien disposé soit-il. Alors, beaucoup de responsables politiques cèdent à la **tentation des sondages**. Que veulent les Français ? Dans quelle direction faut-il aller (sous-entendu «pour être réélu») ? Selon la nature ou la rédaction des questions, les réponses feront tanguer la nation dans un sens ou dans un autre !

Or, il nous semble que faire de la politique, c'est savoir où l'on va.

Donc, faire face à la liberté demande de solides racines, des références à des valeurs. Mais lesquelles ? Et où les trouvera-t-on ?

3 - Evolution du système des valeurs :

Les **religions** : les évolutions sont si diverses qu'on ne peut les aborder ici.

Les **valeurs républicaines** : au XIXe siècle, la société née de la Révolution s'organise autour d'un Etat-nation fort, où les individus se reconnaissent dans le patriotisme et le progrès, et se sentent liés par une communauté et un destin national.

Le **travail** : cette société était en grande partie structurée par le travail. Avec l'exode rural et la perte des liens qui existaient au village, il était presque devenu l'unique lien à la société.

Avec le chômage, le sous-emploi, l'extension de la précarité, il va à son tour se défaire entraînant durcissement des rapports sociaux, tensions internes, maladies, stress, «lutte des places».

L'autorité :

- **face à la notion d'égalité** En 1970 l'autorité parentale remplace l'autorité paternelle, on assiste à la montée des droits de l'enfant

- **face aux inégalités vécues.** Les progrès du niveau de formation et des acquis personnels provoquent, face aux injustices, prise de conscience et indignation - de plus en plus souvent, et en particulier chez les plus jeunes.

Face à ces interrogations il n'y a plus de réponse politique, ni de **débat public**. Il n'y a pas **d'offre** sur une pluralité de mondes possibles, les politiques n'offrent que des réponses abruptes et souvent méprisantes.

II - FONCTIONS DES ASSOCIATIONS :

Peut-on trouver des réponses dans le monde associatif ? A première vue, et étant donné le nombre des associations, on serait tenté de répondre oui. Tout le monde peut créer une association, pour n'importe quoi, avec n'importe qui. Elle peut se développer et devenir une force sociale, elle peut disparaître presque immédiatement.

A chaque problème son association ?

Fonctions territoriales Les associations de quartiers, de villes ou de régions ont des fonctions d'auto-défense, elles sont des associations de commerçants, de consommateurs ou de résidents, lobbies en lutte contre les pouvoirs publics pour ou contre un parking, une station d'autobus, l'emplacement d'un marché, d'une autoroute, d'un aéroport, etc.

Elles sont rarement de dimension nationale, et, plus rarement encore, capables de mener sur leur objet une réflexion générale soutenue par une éthique et une politique.

Fonctions sociales Les problèmes de la famille ont généré les associations de parents d'élèves, des familles monoparentales, de la défense des droits des pères divorcés, le droit à la contraception et à l'avortement etc. Dans les entreprises se retrouvent les amicales «des anciens élèves de ..., des retraités de ...»

Les associations sont innombrables dans le monde des loisirs : marcheurs, joueurs de boules, d'échecs, choristes, défenseurs du patrimoine ...

Le monde du travail est structuré par les syndicats, les coordinations, les associations de commerçants, etc. «*Dans le domaine sanitaire et social, les associations assument des missions essentielles dans des secteurs allant de l'aide aux handicapés à la prévention spécialisée, de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'économique.*» (Ph. RICHERT, Actes du Forum régional des associations d'Alsace)

Un grand nombre de malades se regroupent par pathologies pour s'informer, se défendre, ou faire pression sur les pouvoirs publics. **Certaines sont de véritables entreprises** (l'ABRAPA a environ 1000 salariés).

Elles pèsent sur les domaines économiques et sociaux. «Sur les 880.000 associations actives,

° 735 000 ne s'appuient que sur le bénévolat et disposent de petits budgets essentiellement alimentés par les cotisations et quelques recettes d'activités.

° 680 000 gèrent un budget de moins de 1000 000 frs.

° 76% des associations réalisent 4% du budget total et perçoivent 1% des financements publics.

° A l'opposé, moins de 6% des associations réalisent 82% du budget total du secteur et bénéficient de 91% des financements publics.» (Ph. RICHERT, Actes du Forum régional des associations d'Alsace)

La part des mutuelles et des coopératives dans le revenu européen est largement supérieure à celle du secteur agricole ou de l'automobile.

Fonctions internationales : les ONG (Organisations Non Gouvernementales) peuvent être des associations, mais peuvent aussi prendre d'autres formes juridiques comme par exemple des fondations. Elles prennent de plus en plus d'importance. Leurs objets sont aussi divers que ceux des associations locales : respect de l'environnement, préservation des ressources naturelles, développement "soutenable", normes minimales des conditions de travail, santé publique.

Leur puissance même en fait l'objet de polémiques (voir DNA 14 mai 2002, article de Jean-Louis Bianco, président du Haut conseil de la coopération internationale, ONG : *ne nous trompons pas de cible*)

Le débat porte sur la nécessité d'avoir des cadres compétents et convenablement rémunérés «pour gérer des budgets de plusieurs dizaines de millions d'euros et organiser la logistique nécessaire à l'acheminement des denrées périssables dans des régions coupées de tout». La présidente de "Action contre la faim" leur reproche leurs salaires et leur oppose la beauté du bénévolat ; à quoi JL Bianco rappelle «ces tonnes de médicaments et d'aliments qui ont pourri dans le port de Marseille lors des crises de Bosnie et du Kosovo : car organiser du fret en temps de guerre, c'est un métier.»

Le risque est de voir les associations - ONG ou autres - tellement préoccupées de leur survie matérielle (salaires des permanents, communication ...) qu'elles finissent par ne plus tourner que pour tourner !

Les associations apparaissent donc comme **un recours et sont devenues une force d'expression majeure de la société dite civile bien que n'étant représentatives que de leur objet.**

III - ROLE POLITIQUE DES ASSOCIATIONS ?

Les ONG et les lobbies de l'action sociale ou du développement durable sont beaucoup plus remuants que les Etats, souvent soucieux de ne pas décourager les créateurs de richesses. Et sont plus incontrôlables qu'une bonne vieille administration publique. *Le dernier sommet de Johannesburg a administré la preuve qu'à propos de l'eau, elles ont discuté directement avec les multinationales concernées.*

L'Etat et les pouvoirs locaux s'intéressent à ce domaine énorme et confus, avec la tentation de les neutraliser car ce sont des contre-pouvoirs, de les instrumentaliser et de s'en servir, ou - dans une perspective libérale - de les considérer comme des entreprises sans spécificité et subissant la loi du marché.

Intérêt des pouvoirs publics nationaux : Des Assises Nationales de la Vie associative ont eu lieu les 20 et 21 février 1999, précédées par plus de 90 forums départementaux, en vue de la célébration du centenaire de la loi sur la liberté d'association.

Le premier Ministre entendait « que la politique du Gouvernement reconnaisse et promeuve le développement d'une vie associative indispensable à une démocratie moderne et nécessaires à des activités d'utilité sociale de plus en plus nombreuses... »

Des lois récentes, telles la loi relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes, ou la loi relative à la lutte contre les exclusions, font des associations des partenaires essentiels des pouvoirs publics.»

Sept ministres (Mmes BUFFET, AUBRY, VOYNET, et Mrs BARTOLONE, SAUTTER, MOSCOVICI) plus le premier ministre Lionel JOSPIN ont participé à ces Assises.

Intérêt des pouvoirs locaux : Il y a en France des tentatives pour faire participer les associations à la vie politique à travers des Conseils ou des Comités de quartier. Elles semblent avoir été fructueuses à Nancy, chez André ROSSINOT ou en Seine Saint Denis chez Patrick BRAOUZEC. A Lille, la municipalité a mis en place un Conseil Communal de Concertation, forme instituée de démocratie participative.

On voit bien, à travers les quelques chiffres qui ont été donnés tout au long de l'exposé, que les pouvoirs publics ne peuvent plus faire l'économie d'une réflexion sur l'élargissement du champ d'intervention des associations, sur les politiques publiques locales et nationales qui s'appuient sur des commandes publiques aux associations, sur leur professionnalisation accrue.

Questions : la société peut-elle accepter que les pouvoirs publics se défaussent sur les associations pour régler des problèmes qui les concernent, eux : la Croix-Rouge à Sangatte, les associations caritatives pour les immigrés et les sans-papiers.

Et pourra-t-elle faire l'économie d'une réflexion sur l'éthique spécifique des associations dans un monde économique dominé par le marché ?

Plus l'Etat est libéral, plus il y aura des associations !

Le débat est donc bien politique.

CONCLUSION : Le rôle des associations dans la cité est multiple : Il y a celles d'intérêt général, structurées par les valeurs de camaraderie, de solidarité, d'échanges culturels (Peuple et Culture, les chorales, les orchestres d'amateurs), ou plus récemment, celles qui mènent une réflexion neuve sur la mondialisation ou le commerce équitable.

Et celles qui ne s'occupent que d'intérêts particuliers : revendications, intérêts locaux, courants communautaires.

Peut-on attendre d'elles qu'elles créent du lien social ? Elles ne sont des lieux de formation de citoyens que dans la mesure où, grandes ou petites, elles ont un fonctionnement démocratique. Ce fonctionnement éprouve des difficultés liées à un certain recul du militantisme, les adhérents ayant souvent un comportement de "consommateurs".

Une association est un outil qui peut créer du lien social, mais pas forcément. Comme tous les outils, cela dépend de l'ouvrier.

Documents utilisés.

* Roger SUE *Renouer le lien social. Liberté, égalité, association.* Editions Odile Jacob Janvier 2001

* *Assises Nationales de la vie associative*, 20 et 21 février 1999

Les Actes du Forum régional des Associations d'Alsace, 29 septembre 2001

* *La Lettre d'Espaces Dialogues N° 19.* Michel FALISE "Les nouvelles expressions de la participation citoyenne." Mars-avril 2001

Et merci à Michèle BOUSQUET qui m'a donné des indications sur les associations à Strasbourg.

Liliane AMOUDRUZ est présidente d'Espaces Dialogues.

Texte publié dans La Lettre d'Espaces Dialogues N° 24 - Septembre-octobre 2002